



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

D. Alquier, H. Baptiste, G. Barles, P. Boissé, T. Boulay, L. Cailly, M. Caravanier, N. Cayrol, S. Chevalier, E. Fouquereau, F. Lecaille, D. Maurel, H. Maurel-Indart, J.-P. Monge, Ph. Roingear, L. Séabra

Invités : B. Buron, A. Gueiffier, I. Guillouet, P. Madrières

Excusés : C. Beaumont, C. Belzung, A. Bousquet A. Clément, S. Crogiez-Pétrequin, M. Desmedt, R. Essi, M. de Ferrière, B. Foucher, Ph. Foucher, F. Gagnaire, D. Georgeault, A. Guihur, J. Montharu, S. Mougin, V. Puard, S. Servais, P. Soullié, S. Trapp, P. Vendrix, H. Watier, J.-L. Yengue

1. Présentation des CETU Etics et Elmis – annexe 1 – annexe 2

Après les CETU Althais et Innophyt en juin 2013, ce sont les CETU Etics et Elmis qui ont été présentés au Conseil Scientifique.

Le CETU Etics est présenté par Jean-Philippe Fouquet et Christelle Assegond. Il a été créé en 2007. Il est spécialisé dans la recherche opérationnelle dans le domaine des sciences humaines et sociales et plus particulièrement en sociologie (voir annexe n°1 en pièce jointe).

Le CETU Elmis, basé sur Chinon, est présenté par Nina Richard et Philippe Juge. L'activité de ce CETU est de réaliser des mesures, des missions d'expertises et de transferts autour du domaine de l'eau (voir annexe n°2 en pièce jointe).

La présentation des quatre CETU de l'Université de Tours fait suite à la réflexion qui s'est engagée depuis le début de l'année 2013 sur la structuration, les modalités de fonctionnements et le modèle économique appliqué à ses organisations.

Le Conseil Scientifique réaffirme que l'Université défend ces structures originales et performantes, qu'elle cherche à faire mieux connaître leurs activités notamment de recherche au sein de l'établissement. Un objectif est de renforcer l'appui technique des CETU pour avancer vers une plus grande clarification de ce modèle économique.

Denis Maurel s'interroge sur la faisabilité de créer un autre CETU dans le domaine de l'informatique. Emmanuel Lesigne précise qu'il n'y a pas d'hostilité à cette idée mais qu'il n'est pas informé à ce jour de projet concret.

Bernard Buron demande si on va vers une harmonisation d'un modèle unique de CETU. Emmanuel Lesigne précise qu'on tend vers un modèle harmonisé avec souplesse.



2. Présentation des DHU Départements Hospitalo-Universitaire

La présentation des projets de DHU qui sont devenus des projets de FHU – Fédération Hospitalo-Universitaire – a été écourtée car le calendrier des séances du Conseil Scientifique n'a pas permis de faire venir les porteurs de projet.

Le constat de départ fait suite à une analyse de l'AERES qui démontrait l'absence de pôle hospitalo-universitaire clairement identifié en France. Les universités et les CHU doivent afficher des choix clairs, établis sur des thématiques précises.

Un appel à projet a été lancé pour labéliser un certain nombre de projets de DHU. L'obtention de ce label n'entraîne pas l'attribution d'une enveloppe budgétaire mais une reconnaissance, une visibilité et un appui pour des choix scientifiques futurs.

Sur Tours, 4 projets sont portés à notre connaissance dont 3 soutenus par le CHU et l'Université :

- Un projet de FHU dans le domaine du Bio-médicament basé à Tours,
- Un projet de FHU dans le domaine de la transplantation basé sur Tours-Poitiers-Limoges,
- Un projet de FHU dans le domaine de la neuroscience basé Tours-Poitiers-Limoges,
- Un projet de FHU dans le domaine de l'Infectiologie basé sur Tours-Poitiers-Limoges.

Un comité d'expert se réunira fin octobre 2013 pour désigner les projets retenus.

3. Présentation d'un projet d'équipe de recherche en sciences de l'éducation – médecine

Actuellement, il n'existe pas d'équipe de recherche autour des sciences de l'éducation. Laurence Cornu-Bernot est venue présenter un projet d'équipe de recherche en sciences de l'éducation-médecine afin que le Conseil Scientifique puisse se prononcer sur la demande d'ouverture d'un poste de maître de conférences dans cette discipline.

« Travailler ensemble et prendre soin » est le titre de ce projet. L'approche est interdisciplinaire et transdisciplinaire. Elle réunit des spécialistes de sciences de l'éducation et des médecins travaillant sur la formation des personnels de santé et l'éducation thérapeutique.

De nombreuses questions sont soumises par le Conseil Scientifique à Mme Cornu-Bernot sur les besoins en enseignement, sur l'adéquation entre le profil du poste et la thématique « travailler ensemble et prendre soin », sur les relations de cette équipe de recherche avec l'ESPE, sur le développement de partenariats.

Les besoins en enseignement dans le domaine des sciences de l'éducation sont avérés. Le lien entre le profil du poste et les besoins en recherche demande encore de la réflexion. Les relations avec l'ESPE ne sont pas pressenties. Les partenariats sont amorcés.

4. Informations générales

A - Bilan sur le recrutement des Enseignants-Chercheurs à la rentrée 2013

Le bilan est positif. Tous les postes ont été pourvus et les candidats placés en 1er choix ont massivement pris le poste (14 sur les 16 postes de maîtres de conférences ouverts, et la totalité pour les 10 postes de professeurs).

Par contre, globalement, un pourcentage trop faible des postes de professeurs a été pourvu par des candidats extérieurs à l'établissement. Ce qui ne favorise pas la mobilité et les échanges souhaités.



B – Arrivée de chercheurs à la rentrée 2013

Un chercheur INSERM est arrivé au laboratoire GICC. Le Conseil Scientifique n'a pas d'autres informations.

C – Lettre de cadrage budgétaire

Cette lettre fait état d'une situation difficile et contrainte. Au mieux, on peut espérer une dotation stable. La réserve de précaution sera probablement plus importante.

L'établissement souhaite diminuer de 10% ses dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, il est important de s'obliger à observer plus de rigueur dans la gestion des personnels contractuels. Aucun CDD Recherche ne sera prolongé au-delà de 6 ans. On tend même vers une contrainte plus forte en faisant que la durée d'un CDD ne devrait pas excéder 3 ans.

Un des points cruciaux de l'établissement est la gestion de la masse salariale. En 2013, cette dernière s'est accrue de 0,4 % soit 700 000 euros. L'université maîtrise les salaires mais la hausse des charges sur salaires à budget constant reste une difficulté. Le GVT (glissement vieillesse technique) est également un élément en cours d'analyse. Stephan Chevalier s'interroge sur les 35 emplois attribués à l'université de Tours pour 2013. Ces emplois ont essentiellement servi à résorber la précarité de personnes en CDD. Pour 2014 et 2015, le nombre d'emplois donnés par l'Etat sera moindre. Emmanuel Lesigne a demandé que le critère recherche soit pris en compte.

D – Appel à projet post-doc étranger

En mai 2013, un des projets à l'étude avait eu plusieurs bons candidats mais aucun n'était étranger au sens précis qu'il avait soutenu son doctorat à l'étranger. La bourse a été attribuée au 1er de la liste complémentaire à savoir le laboratoire PRC. Cette équipe a jusqu'à début octobre pour proposer un candidat.

En cas de campagne infructueuse, la bourse serait budgétisée sur 2014.

E – Nouveau plan d'action de l'ANR

Le processus de dépôt de projet a été modifié, il introduit le dépôt d'un pré-projet avant étude du dossier. Les ingénieurs de la valorisation vont insister sur ses nouvelles mesures auprès des équipes des laboratoires. Un mail a également été adressé à tous les enseignants chercheurs.

F – Petit guide du numérique à l'université de Tours

Ce guide est édité par la DTIC. Il présente en particulier la plateforme « Science Conf » qui s'appuie sur un outil du CNRS.

5. Examen des réponses à l'appel à projet « Equipement » du Conseil Scientifique - annexe 3

Les demandes concernent essentiellement les STT. Il y a 18 demandes et une enveloppe de 35 000 euros à répartir avec un maximum de 5 000 euros pour un projet. Le Conseil Scientifique se fixe comme règle de ne pas financer plus de la moitié de l'équipement demandé. En moyenne, une demande sur deux pourra être satisfaite.

Le Conseil Scientifique souligne qu'il n'est pas favorable à ce qu'une même équipe fasse plusieurs demandes.

Tableau de répartition des sommes allouées (voir annexe n°3).



Avis favorable à l'unanimité



6. Avis sur l'utilisation des postes enseignants vacants à la rentrée 2014

Concernant l'utilisation des postes enseignants vacants à la rentrée 2014, le Conseil Scientifique a procédé à des votes à part pour 4 postes avant de faire un vote général pour l'ensemble des autres lignes.

- poste PR0141 : proposition du CS : Profil poste à l'identique (de la proposition transmise par CPP et CEVU)

Résultat du vote : Pour = 18 Contre = 1 Abstenu = 0

- poste PR 1080 : proposition du CS : Profil poste à l'identique sauf équipe de recherche : ICD ou CESR

Résultat du vote : Pour = 8 Contre = 5 Abstenu = 6


- poste MCF 1047 : proposition du CS : Conforme à l'avis CPP et CEVU

Résultat du vote : Pour = 5 Contre = 6 Abstenu = 7

- poste PRAG 0773 : proposition du CS : Conforme à l'avis CPP et CEVU


Résultat du vote : Pour = 10 Contre = 5 Abstenu = 1

Vote général pour l'ensemble des autres lignes :


 Résultat du vote : Pour = 16 Contre = 0 Abstenu = 0

Les totaux sont différents car des personnes sont parties avant la fin de la séance sans donner procuration.

7. Avis sur la convention de coopération avec l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie) – annexe 4

 Avis favorable à l'unanimité

8. Avis sur la convention de partenariat portant création du VINIPOLE Centre Val de Loire – annexe 5

 Avis favorable à l'unanimité

9. Avis sur la convention de coopération scientifique entre l'école française de Rome et le CESR – annexe 6

 Avis favorable à l'unanimité